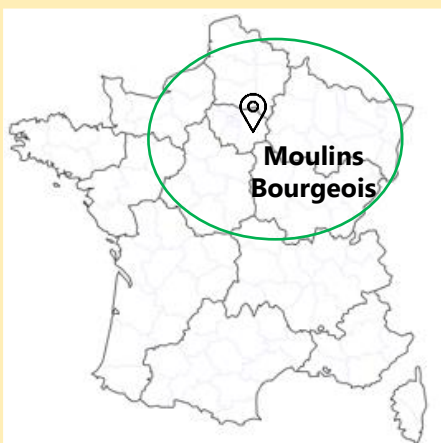




Filière grandes cultures

Principales régions concernées :  
**Ile-de-France**



Moulins Bourgeois

 Bassins de production  
 Localisation du porteur de projet

**Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :**

- Partenariats AMONT et AVAL solides
- Contractualisations pluriannuelles et Commerce équitable
- Cofinancement public conséquent
- Impacts importants en surface et en tonnages de farines bios de qualité

### Doublement des capacités d'écrasement de céréales biologiques de Moulins Bourgeois

La création d'un nouveau moulin à meules et à cylindres permettra d'accroître les capacités d'écrasement de céréales bio en 2022 et d'accompagner les artisans boulangers vers le bio. L'ancien moulin servira à l'écrasement des céréales plus minoritaires.

Les Moulins Bourgeois continuent en parallèle leur travail sur les contractualisations avec leurs partenaires de l'amont et de l'aval.

Le projet se déroulera du 10 janvier 2020 au 30 juin 2022

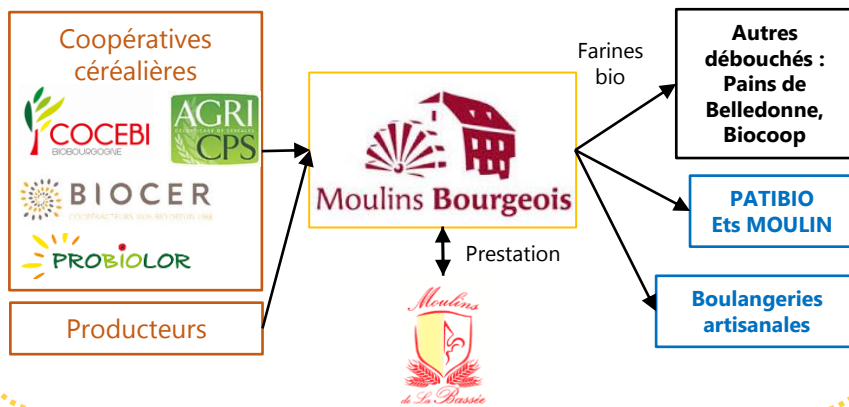
**Le porteur de projet :** Moulins Bourgeois

**Partenaires associés :**

**à l'amont :** Fermes bio, Groupement d'agriculteurs Bio BIOPARTENAIRE, AGRI CPS

**à l'aval :** Boulangerie PATIBIO, ETS MOULIN, Moulins de LA BASSEE

#### SCHÉMA DE FILIÈRE



Le projet, d'un montant total d'investissements de 3 565 000€, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 500 000€.

Un cofinancement public de 500 000€ a également été sollicité auprès de la Région Ile-de-France et de la BPI.



bpi france



Pour plus d'informations sur le Fonds Avenir Bio :

<https://www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/>